



## Observatoire des loyers du parc privé de la Métropole tourangelle : une convention pour acter le partenariat entre Tours Métropole Val de Loire et Action Logement Services



**Aude Goblet, Vice-présidente de Tours Métropole Val de Loire au Logement et à l'Habitat, et Hubert Hervet, Directeur de la Délégation régionale d'Action Logement Services en région Centre-Val-de-Loire ont signé, ce jeudi, une convention portant sur la participation financière d'Action Logement Services à l'observatoire des loyers du parc privé de la Métropole tourangelle.**

Tours Métropole Val de Loire  
Direction de la Communication  
02 47 80 11 20  
[communication@tours-metropole.fr](mailto:communication@tours-metropole.fr)

L'objectif de cette convention est de valoriser le partenariat historique entre Action Logement Services et Tours Métropole Val de Loire, concrétisé par ce soutien au développement de l'observatoire des loyers du parc privé de la Métropole tourangelle dans la cadre d'une démarche d'accompagnement des territoires.

Né d'une convergence d'intérêt entre les différentes parties prenantes du projet (l'État, la Métropole, les professionnels de l'immobilier, avec le concours de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours), l'Observatoire des loyers du parc privé permet d'améliorer la connaissance du marché de l'immobilier et constitue un outil d'aide à la décision en matière de développement du logement et d'aménagement du territoire.

[>> Découvrez l'étude 2018 du parc locatif privé de la Métropole tourangelle](#)

Chaque année, la veille en continue, réalisée par l'observatoire sur le parc locatif privé, dont Tours Métropole Val de Loire est à l'initiative, fait l'objet de publications périodiques qui contribuent à assurer la transparence du marché, mais également, la coordination des politiques locales au plus proche des réalités.

Cet observatoire permet ainsi de renseigner les acteurs locaux de l'habitat pour mieux prendre en compte les besoins, y compris des salariés, et adapter leur stratégie d'intervention en matière de logement.

Enfin, des études complémentaires et thématiques sont réalisées, en fonction des besoins identifiés et partagés par les acteurs du territoire. D'ores et déjà, des thématiques d'analyse sont identifiées et pourront faire l'objet de travaux d'études, en lien avec la contribution financière d'Action Logement Services :

- L'adaptation du parc de logements aux besoins des jeunes (étudiants et jeunes entrants dans l'emploi) avec notamment un état des lieux de l'offre de logement à destination des jeunes et de la demande en la matière. Cette étude contribuera principalement à la réflexion d'Action Logement sur l'accompagnement des parcours résidentiels et professionnels des alternants et jeunes salariés du territoire.
- L'état du parc locatif privé au travers d'un état des lieux des besoins en la matière. Action Logement pourra y investiguer les leviers d'action mobilisables auprès des propriétaires, particulièrement les propriétaires bailleurs, en matière de rénovation énergétique du parc privé. Ces résultats alimenteront la stratégie du Groupe dans l'orientation des aides et services offerts ainsi que sur leur diffusion de ces aides (Prêt travaux rénovation Énergétique, Dispositif Louer Pour l'Emploi).

### **A PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - @ActionLogement - @Services\_AL

#### **CONTACTS PRESSE**

Anais Touratier chargée de communication – [anais.touratier@actionlogement.fr](mailto:anais.touratier@actionlogement.fr) - 06 09 74 92 32

### **A PROPOS DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE**

Tours Métropole Val de Loire déploie, au travers de ses Programmes Locaux de l'habitat (PLH) successifs, une politique de l'habitat et du logement visant à assurer un développement maîtrisé du territoire fondé sur la lutte contre les fractures sociales et territoriales, la recherche d'une utilisation économe et équilibrée de l'espace et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Par délibération du conseil métropolitain du 25 septembre 2017, la Métropole de Tours a adopté son 3ème PLH 2018-2023 qui décline jusqu'au 31 décembre 2023, sa stratégie pour répondre aux besoins en logements et en hébergements des résidents actuels et futurs dans leur diversité (familles, actifs, jeunes, seniors, ménages à revenus modestes, etc.). Dans ce contexte, elle initie, porte et soutient des outils d'ingénierie modernes et pérennes permettant de qualifier ces besoins, à satisfaire sur les différents segments de l'offre de logements de son territoire.

#### **CONTACTS PRESSE**

[communication@tours-metropole.fr](mailto:communication@tours-metropole.fr) – 02 47 80 11 20